

## Quand le moment vient de faire le choix entre la maison de repos et les soins à domicile, de nombreux facteurs sont à prendre en compte : l'état de santé du senior, ses envies, sa situation, ses besoins, son budget... Mais entre les deux, que choisir ?

**E**n Belgique, en 2018, il y avait plus de deux millions de personnes âgées de plus de 65 ans, ce qui correspond à 19 % de la population. Selon les estimations du Bureau fédéral du Plan, ce pourcentage va augmenter jusqu'à 21 % en 2025 et frôler les 26 % en 2050. Ce vieillissement de la population entraîne donc une hausse du nombre de seniors ayant besoin à un moment de leur vie de soins de longue durée, que ce soit au domicile ou en maisons de repos.

Alors comment savoir quelle formule est la plus adéquate ? Quand faut-il privilégier le placement en maison de repos plutôt que de choisir les soins à domicile, ou inversement ? Il est tout d'abord important de se rendre compte que de nombreux facteurs sont à prendre en considération et que chaque cas diffère. Avant d'opter pour l'une ou l'autre solution, il faut tenir compte de l'état de santé du senior, des services dont il a besoin, de la région où il habite, de son budget,

d'un certain moment, ce système est confronté à des limites, la plupart du temps liées à l'état de santé. La santé de la personne dépendante reste en effet le premier critère de placement en maison de repos. « *En cas de dépendance psychique ou physique grave, le choix de la maison de repos est inévitable car le maintien à domicile devient trop lourd pour les aidants proches. De plus, les aides à domicile ne peuvent pas être présentes tout le temps. Les maisons de repos ont de leur côté de nombreux avantages, dont le principal est d'offrir justement une structure médicalisée 24 heures sur 24, sept jours sur sept et donc une continuité des soins ! Quoi qu'il arrive, le personnel de soins qualifié sera présent pour venir en aide à la personne qui en a besoin et qui ne sera jamais seule, comme elle le serait chez elle. On est donc dans un environnement d'assistance et de prise en charge globale car la maison de repos libère aussi des tracas domestiques tels que les courses, la préparation des repas, la prise de médicaments, le ménage, le paiement des différentes factures... Et*

Les maisons de repos offrent un environnement sécurisé et une assistance médicale constante.  
Photonews



# Maisons de r à domicile :

de sa situation personnelle (veuf, en couple, célibataire), d'un entourage capable de l'aider ou pas, de ses envies et voir s'il est propriétaire ou locataire. Car tous ces facteurs ont un impact sur la décision finale et sur la facture globale.

### MAISONS DE REPOS

Comme l'explique Vincent Fredericq, secrétaire général de la Fédération des maisons de repos en Belgique (Femarbe), de manière générale et idéale, les seniors souhaitent rester le plus longtemps possible chez eux. Mais à partir

*puis, le milieu des maisons de repos est totalement sécurisé, ce qui est un gros avantage également. De plus, sur le long terme, les soins à domicile coûtent plus cher qu'un placement en maison de repos, en cas de forte dépendance.* » S'il est vrai que le fait de vivre en communauté induit une perte de libertés et d'autonomie car il est nécessaire de respecter certains impératifs, Vincent Fredericq se veut rassurant. « *On n'est pas à l'armée tout de même* », ajoute-t-il en rigolant. Pour briser l'isolement et la solitude des personnes âgées, des activités et animations sont organisées dans ces struc-

tures, sans aucune obligation de participation. Elles ont pour but de stimuler et occuper les seniors, tout en favorisant la création de liens sociaux. Grâce à la prise en charge globale, la continuité des soins, les animations et la sécurité, Vincent Fredericq compare même les maisons de repos... à une pension complète à l'hôtel !

Pour le secrétaire général de la Fédération des maisons de repos, le grand enjeu pour l'avenir serait de cerner les besoins précis des personnes âgées, en se mettant totalement à leur place, ce qui n'est pas évident. Souvent, le choix de la mai-



# epos ou soins que choisir ?

son de repos n'en est pas vraiment un, mais plutôt une forme de résignation adoptée par la famille. « *Si la situation est difficile au début, surtout à cause de l'appréciation négative des maisons de repos et de la difficulté à changer de lieu de vie, de quitter son foyer, c'est souvent un soulagement par la suite car le senior et son entourage sont déchargés de nombreuses difficultés* », ajoute Vincent Fredericq. L'idéal est de pouvoir prendre le temps de choisir, de peser le pour et le contre, mais la plupart du temps le choix se fait rapidement, suite à des accidents, chutes ou hospitalisations. En France, le

gouvernement a lancé en 2016 un « comparateur officiel des prix des maisons de retraite » pour aider les personnes âgées et leurs familles à faire un choix parmi près de 7.000 établissements publics et privés. Ce système n'existe pas encore en Belgique.

## UN PRIX MOYEN DE 1.500 EUROS PAR MOIS

Au niveau des prix justement, selon le secrétaire général de la Fédération des maisons de repos, le prix moyen de l'hébergement en Belgique est de 50 euros

environ par jour, soit 1.500 euros mensuels. Ces tarifs varient selon les régions, le standing et le statut de l'établissement (public, privé ou géré par des asbl). Le montant mensuel est, par exemple, plus élevé en Flandre, suivi par Bruxelles et puis la Wallonie. Selon le SPF Économie, durant une quinzaine d'années, le prix des maisons de repos a suivi l'inflation. Mais l'augmentation des tarifs de ces établissements est depuis cinq ans nettement supérieure à la hausse générale des prix. Pour l'ensemble des maisons de repos en Wallonie, les prix ont augmenté de 26,4 % ces cinq dernières années, ➔

alors que dans le même temps l'inflation grimpeait de 8 %. Dans le secteur privé, la hausse a été encore plus forte, avec une augmentation de 32,1 % pour la même période. Si le prix des maisons de retraite est souvent pointé du doigt, il ne faut pas oublier l'ensemble des services pris en charge. Mais le problème principal est que le prix de la maison de retraite est la plupart du temps bien supérieur à la pension perçue par la personne âgée, car selon des chiffres du service public fédéral des Pensions, 1,2 million de retraités belges touchent moins de 1.500 euros net par mois.

En ce qui concerne les chiffres généraux, selon Assistance Retraite, actuellement, près de 2.000 maisons de repos et de soins disséminées sur tout le territoire belge accueillent plus de 130.000 pensionnés, âgés de 83 ans en moyenne. Une moyenne d'âge avec laquelle Vincent Fredericq semble d'accord, car il l'estime lui autour des 85 ans en moyenne, avec environ 15 % d'hommes pour 85 % de femmes. « Face à l'augmentation croissante de la population vieillissante et à la diminution des personnes actives qui paient les pensions et les soins de santé, il est temps pour l'autorité publique d'agir. De plus, le milieu de la santé est un secteur qui crée beaucoup d'emplois. Cette évolution démographique est le grand défi de l'avenir et il faut agir maintenant avant d'être dépassé », ajoute Vincent Fredericq.

## SOINS À DOMICILE

Quand on parle d'aide et de soins à domicile, il faut distinguer les différents services rendus par ces structures. Il y a premièrement les différents services d'aide à la vie journalière qui peuvent être proposés aux seniors à leur domicile, tels que les aides ménagères ou familiales, les professionnels qui viennent pour aider les seniors à faire les courses, la cuisine, se laver... Il y a ensuite l'ensemble des soins fournis par des infirmiers au domicile de la personne demandeuse.



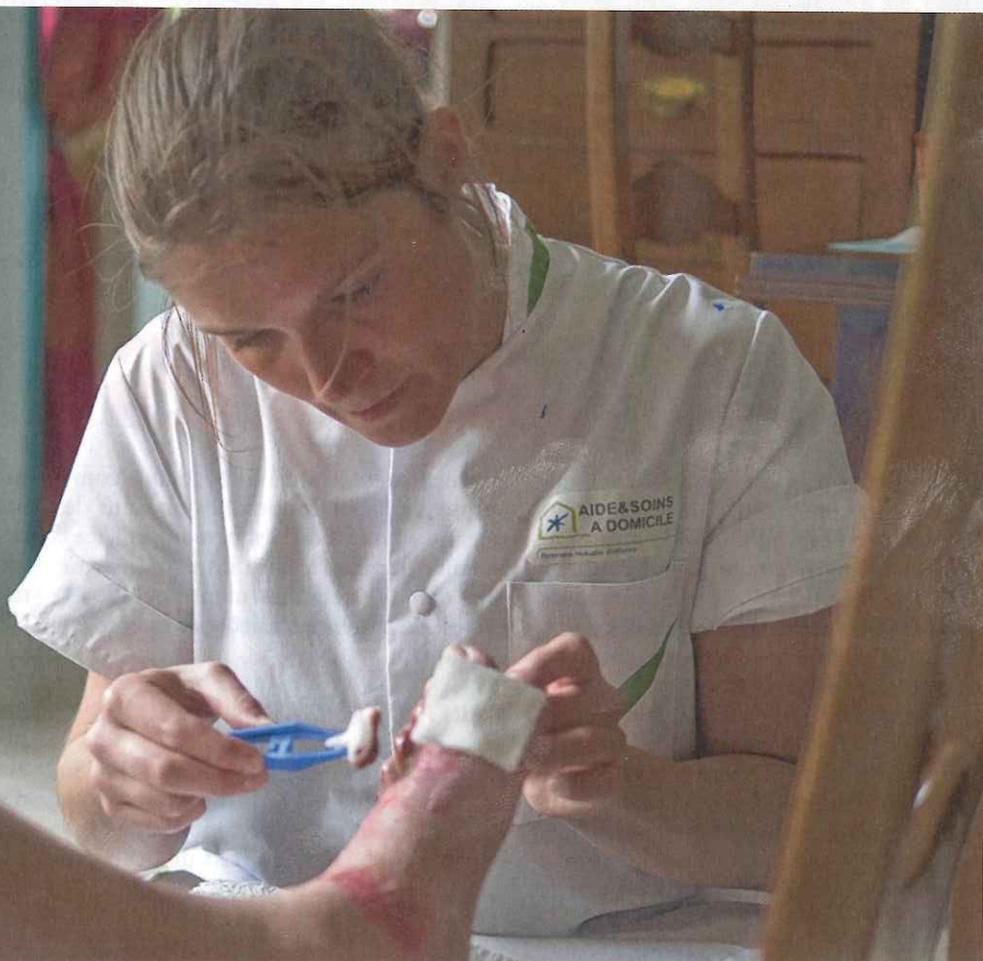
Christine Ori. DR

Pour Christine Ori (photo ci-contre), directrice du département Soins Infirmiers d'Aide et Soins à Domicile Liège Huy Waremme, les personnes qui optent pour ce choix le font pour différentes raisons. « La première est en général économique car a priori, les soins à domicile sont moins chers qu'une maison de retraite. L'accessibilité aux soins est facile, mais il y a toutefois des limites. Si un patient a besoin de soins 24 heures sur 24, alors là les services d'aide, notamment les gardes à domicile, sont impayables et introuvables, car il n'y a tout simplement pas assez de personnel. L'offre que les services d'aide proposent est malheureusement très inférieure à la

demande. Donc, quand une personne seule chez elle a besoin d'être surveillée constamment par un professionnel durant la nuit, les services à domicile peuvent atteindre leur limite. Mais quand c'est faisable, le gros avantage du suivi à domicile est que les seniors peuvent rester chez eux, pas besoin de se déraciner, car la plupart d'entre eux préfèrent rester dans leur maison tant que c'est possible. Cette formule permet aussi d'établir une relation particulière avec la personne âgée car on vient spécialement pour elle. Je dirais que la relation est plus profonde qu'en maison de repos. Le patient est sans doute plus exigeant mais nous ressentons une gratification directe en allant à leur domicile. Car s'ils sont seuls, la solitude peut leur peser. »

Aussi longtemps que le senior n'est pas trop dépendant, le fait de rester chez lui permet aussi de conserver une bonne qualité de vie, de respecter sa vie privée et de faciliter l'organisation de la famille. Les inconvénients qui découlent de cette formule sont quant à eux plutôt liés à la solitude, l'isolement et le peu de sécurité en cas d'incident. Comme Vincent Fredericq, Christine Ori remarque que le choix survient la plupart du temps après une hospitalisation résultant d'une chute ou d'un accident. « C'est à ce moment que les familles décident si la personne âgée peut décemment rentrer chez elle ou si cela devient trop dangereux. Mais nous avons aussi déjà été confrontés à des cas de maltraitance familiale et là, c'est nous

Les soins à domicile permettent aussi parfois de sortir le senior de son isolement social.  
DR





Les infirmières à domicile sont une aide précieuse. Mais leur charge de travail est énorme et le sous-effectif chronique. DR

qui devons agir et proposer un placement car les conditions de maintien à domicile ne sont plus rencontrées. »

### 600 EUROS PAR MOIS EN MOYENNE

Les prix des services d'aide et de soins à domicile sont difficiles à évaluer, constate Christine Ori, car tout dépend des soins et des aides prodiguées ainsi que de leur fréquence. « De manière générale, en ce qui concerne les soins, tout est mis en place pour que les prix restent accessibles aux patients, que ce soit grâce aux mutuelles, aux assurances, à la sécurité sociale ou aux tickets modérateurs (part financière qui reste à la charge de l'assuré, après le remboursement de la sécurité sociale). De plus, en cas de cumul d'interventions, il existe grâce à la sécurité sociale un plafond (MAF) qui ne peut être dépassé pour l'ensemble des soins (kinés, infirmiers...). Pour les services d'aide par contre, plus on en ajoute, plus c'est cher car il n'existe pas de dégressivité à ce niveau et les barèmes sont appliqués en fonction des services. Et pour couronner le tout, les services d'aide sont une compétence régionale alors que les services de soins sont une compétence fédérale. Au-

tant dire que tout n'est pas toujours très coordonné... Nous réclamons d'ailleurs une révision et une adaptation des barèmes de prix, qui sont calculés en fonction des revenus. Par exemple, si la personne âgée vit chez l'un de ses enfants, les barèmes sont calculés sur les revenus de tout le ménage, ce qui n'est pas très juste. »

Les prix sont donc très variables et dépendent de chaque cas mais la directrice du département Soins Infirmiers d'Aide et Soins à Domicile Liège Huy Waremme estime qu'ils peuvent monter jusqu'à 600 euros par mois en moyenne, augmentés des tickets modérateurs soins infirmiers. Sur la durée, en cas de soins lourds et très réguliers ainsi qu'en cas d'installations spécifiques au domicile, les prix peuvent donc être conséquents.

En ce qui concerne le profil général des seniors qui font appel au département d'aide et de soins à domicile, on constate une moyenne d'âge de 80 ans environ, selon Christine Ori, même s'il n'existe pas encore de statistiques précises. La plupart du temps, ces personnes ont encore un compagnon ou une famille très présente. Ces aidants proches deviennent

alors en quelque sorte des gardes-malades. « Il existe aussi une différence entre la ville et la campagne. On se rend compte que dans les milieux urbains, les personnes âgées sont plus vite placées en maisons de retraite qu'à la campagne. Comme si à la campagne, la famille était plus présente alors qu'on assiste à des grandes dépendances en milieu urbain. C'est étonnant », remarque Christine Ori. De manière générale, on constate que chaque cas diffère et nécessite une réflexion. En analysant et en comparant tous ces éléments, on constate que de manière générale, tant que la personne âgée est encore relativement indépendante, qu'elle ne nécessite pas de soins trop lourds ou durant la nuit, qu'elle vit avec un compagnon ou bénéficie d'une grande aide de sa famille, il semble préférable de privilégier les soins à domicile. Par contre, si la personne vit seule, qu'elle requiert un suivi médical approfondi, des soins lourds et un encadrement permanent, la maison de repos est la solution la plus adaptée. Réfléchissez donc bien et renseignez-vous au moment de faire votre choix.

Eloïse Dewallef

## Avantages et inconvénients

### Maisons de repos

#### Avantages :

- animations pour lutter contre l'isolement
- création de liens sociaux
- sécurité
- nombreux soins et services personnalisés
- structure médicalisée

24 heures sur 24

- repas pris en charge
- suivi médical

#### Inconvénients :

- prix élevés
- personnel en sous-effectif
- mauvaise image
- nouveau lieu de vie = perturbant

- perte d'autonomie
- moins de contacts avec les proches

### Soins domicile

#### Avantages :

- pas de changement de lieu de vie
- préservation de l'autonomie
- respect de la vie privée

- facilité pour les proches
- variété de soins possibles

- conservation d'une bonne qualité de vie
- contacts avec les aides et infirmiers

#### Inconvénients :

- isolement et solitude

- peu sécurisé
- moins de sociabilisation
- dépenses conséquentes en cas d'installations spécifiques
- prix élevés en cas de forte dépendance
- personnel en sous-effectif